

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-2116 02362-20170324-CA_2016_ASSAINISSEMENT
Regu le 29/03/2017

Place du champ de foire
16440 - MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthis-sur-boeme.fr

délibération :
D_2017_4_9

L' an deux mille dix sept , le vendredi 24 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 17 Mars 2017

Présents : 20

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Compte administratif
2016 - Service Assainissement
Collectif**

Pouvoirs :

Madame HITIER Marie-Christine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur Jean RABSKI, conseiller municipal, délégué aux finances, présente le compte administratif 2016 du service assainissement collectif.

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote du compte administratif ;
Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2017 ;

Sous la présidence de Monsieur Jean RABSKI, le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité, le **Compte Administratif 2016 du Service Assainissement Collectif** dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	225 601,15 €
Recettes de fonctionnement	36 483,57 €
Déficit exercice	- 189 117,58 €
Excédent reporté	197 456,03 €
Excédent global cumulé	8 338,45 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	13 458,74 €
Recettes d'investissement	27 892,25 €
Excédent exercice	14 433,51 €
Excédent reporté	40 307,85 €
Excédent global cumulé	54 741,36 €

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 24/03/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 29 MARS 2017

